

Livret d'accueil du stagiaire

IFPA POITIERS
11 rue Victor Grignard
Pole République 2
86000 POITIERS

Tel : 05 79 96 01 87
poitiers@ifpa86.fr
www.ifpa86.fr

Bienvenue !

Notre histoire

Créé en 1998 et implanté à Mérignac près de Bordeaux, le centre de formation IFPA (Institut de formation et promotion des adultes) dispense des cursus métiers.

Nous délivrons des formations qualifiantes pour adultes. Ces formations sont destinées à un public de demandeurs d'emploi, d'intérimaires, de salariés d'entreprise, de licenciés économiques (CSP), de travailleurs handicapés et d'étudiants.

Notre capacité d'adaptation aux évolutions garantit un fort retour à l'emploi (60 à 100% selon les promotions).

La qualité de notre enseignement est reconnue par les professionnels.

Depuis 2018, le centre de formation IFPA s'est implanté à Poitiers.

Nos valeurs

Notre institut a pour mission d'aider, de conseiller et d'écouter ses stagiaires pour réussir le pari d'atteindre comme objectif un emploi.

Les valeurs du centre font également office de référence :

- L'humain avant tout ou le "service client" pour la formation ;
- La proximité avec le marché de l'emploi en Aquitaine ;
- La qualité pédagogique de nos actions.

Nos méthodes

Pour chaque module de cours, l'enseignement pédagogique est basé sur le principe théorie / exercices : travaux pratiques, travaux dirigés, études de cas, etc.

Toutes nos formations sont délivrées avec la présence permanente d'un formateur professionnel et experts dans leur domaine d'activité.

Notre équipe

10 formateurs permanents aux compétences attestées et aux expériences professionnelles confirmées font la force de notre école. Animant des formations tant pour IFPA que pour AFIB FORMATION, nos formateurs apportent une vision large des problématiques de l'entreprise pour nos cursus métiers. La formation professionnelle pour adultes exige une qualité pédagogique adaptée.

Nos moyens

- 5 salles de formation, certaines climatisées et dotées des derniers équipements informatiques et audiovisuels ;
- Parc informatique de 30 postes ;
- Configuration type des salles de cours : Serveur HP Proliant Xeon 3430 ou 5505 16 ou 32 Go de Ram 2 * 220 Go Réseau 1 Gbs, accès Internet redondé, salles de travaux pratiques équipées de switch, routeurs et firewall pour la maintenance technique ;
- Accès aux salles en fonction de vos besoins et accès à distance (VPN) aux serveurs pratiques.

Le suivi de nos apprenants

Afin de s'assurer du bon déroulement de la formation et de prévenir toutes difficultés rencontrées par l'apprenant, un bilan intermédiaire est réalisé, à mi-parcours, sous la forme d'un entretien.

Lors du stage en entreprise, un bilan est réalisé dans le cadre d'un entretien.

Nous mesurons la satisfaction globale en fin de formation, puis son évolution 60 jours plus tard. Afin de mesurer le taux de retour à l'emploi, le centre de formation enverra à l'apprenant 3 questionnaires de suivi :

- Après 2 mois
- Après 4 mois
- Après 6 mois

Points forts

Vous avez choisi IFPA : nous vous assurons un accompagnement dédié entièrement à la réussite de votre reconversion professionnelle !

20 ans d'expérience

Depuis plus de 20 ans, IFPA accompagne les salariés, les personnes en recherche d'emploi, dans leur reconversion.

85 %* de réussite aux examens

Votre motivation et notre expertise vous donnent les meilleures chances pour le passage du Titre Professionnel.

83 %* de retour à l'emploi

Avec une moyenne de 83 % de retour à l'emploi sur l'ensemble de nos stagiaires, IFPA vous assure un retour réussi sur le marché du travail.

93 %* de taux de satisfaction

La qualité de notre accompagnement et de votre bien-être lors de votre formation sont au cœur de nos préoccupations pour votre reconversion téléphonique.

Formations éligibles au CPF

Toutes nos formations sont éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF) pour le financement de votre reconversion professionnelle.

Titres Professionnels inscrits au RNCP

Inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles, nos formations vous procurent une certification professionnelle délivrée par le ministère du Travail.

Nos Formations longues certifiantes

Filière Techniques Informatiques

Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux (TP niv. 5, enregistré RNCP)

Technicien d'Assistance en Informatique (TP niv. 4, enregistré RNCP)



Filière Web Design – Développement

Développeur Web et Web Mobile (TP niv. 5, enregistré RNCP)

Filière Formation – Accompagnement

Formateur Professionnel d'Adultes (TP niv. 5, enregistré RNCP)

Conseiller en Insertion Professionnelle (TP niv. 5, enregistré RNCP)



Nos Formations courtes FPC

Filière Techniques Informatiques et Bureautique

- Windows server, administration, installation et configuration
- Administration Linux
- VMWare
- ITIL V4 et certification
- Word, Excel de l'initiation au perfectionnement
- Excel VBA
- Outlook
- Powerpoint
- Access
- Office 365

Filière Web Design – Développement

- Base de données : MySql
- Développement et méthodes : Java , PHP, HTML, Angular, Symfony
- PAO : In Design, Illustrator, Photoshop
- Wordpress
- Joomla
- Autocad, Revit

Filière Ressources Humaines

- Management, animation de réunion, prévenir les RPS ...
- Communication, gestion du temps, gestion du stress, gestion des conflits ...
- Développer assertivité et confiance en soi
- Mind mapping
- Marketing opérationnel
- Techniques de vente ; Négociation
- Le recrutement
- Qualité de vie au travail
- Toutes autres formations sur mesure à la demande

Infos Pratiques et Vie du Centre

Horaires

Les horaires de cours : du lundi au vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h

Les horaires du centre de formation : du lundi au vendredi 8h30-17h15

Contact : 05 79 96 01 87

Moyens pédagogiques

IFPA mettra à disposition un poste de travail avec un ordinateur par stagiaire.

Vous bénéficierez de supports de cours numériques.

Quelques règles de vie

Le bon fonctionnement du centre de formation exige le respect d'un certain nombre de règles. Elles figurent dans le règlement intérieur remis à votre entrée dans le centre et disponible sur le portail.

Convivialité, respect, échanges, coopération... Savoir travailler avec d'autres, adopter le bon comportement avec les formateurs, les autres stagiaires... sont des compétences-clés au même titre que les savoir-faire. Le savoir-être participe en outre au bien-être de chacun et à la qualité de vie.

Travail le soir

IFPA vous offre la possibilité de rester travailler le soir après 17h00 avec l'engagement de respecter certaines règles :

- aucun désordre ;
- avant votre départ il est impératif d'éteindre les lumières, de fermer les fenêtres et n'oubliez pas de fermer la porte de votre salle ;
- aucune personne de l'extérieur ne peut être introduite dans les locaux, sans autorisation préalable.

Propreté des locaux

- les gobelets vides et autres débris doivent être mis dans les poubelles chaque soir ;
- dans tous les cas, le soir avant votre départ, les tables doivent être débarrassées de toutes vos affaires.

La prise en compte du handicap

Contact handicap : Marie Jo BERLAND

Structure adaptée

- Place de parking dédiée
- Salle de cours et commodités au rez-de-chaussée

Notre démarche d'inclusion

Contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

L'accès à nos locaux et le poste de travail seront aménagés en fonction de vos besoins en compensation.

Nous faisons appel, si nécessaire, à des traducteurs en langage des signes.

Nous travaillons avec des organismes spécialisés dans l'accompagnement du handicap afin de faciliter votre formation.

Notre parking dispose d'un emplacement réservé ainsi que d'une rampe d'accès au bâtiment.

En cas de perte ou de vol d'effet(s) personnel(s), l'IFPA ne sera pas tenu responsable.

Cf le règlement intérieur ainsi que le protocole sanitaire sont remis à l'entrée en formation.

L'équipe IFPA à votre écoute

Marie Jo BERLAND : Chargée de Formation

Votre premier contact à l'IFPA, Marie Jo a la charge de vos dossiers de financement et administratifs,

Elle est disponible dans la journée par téléphone ou mail :

rmariejo.berland@ifpa86.fr

Fabrice DUBREUIL : Responsable Technique

Marie Jo et Fabrice sont à votre écoute pour toute question ou problématique rencontrée au cours de la formation.

Ils assurent le suivi de vos stages en entreprise et encadrent le passage de votre Titre Professionnel.

fabrice.dubreuil@ifpa86.fr

Responsable pédagogique

Fabrice DUBREUIL, formateur et responsable pédagogique.

fabrice.dubreuil@ifpa86.fr

Formateurs Référents

Vos interlocuteurs en ce qui concerne les Dossiers Professionnels, et les Référentiels des formations suivantes :

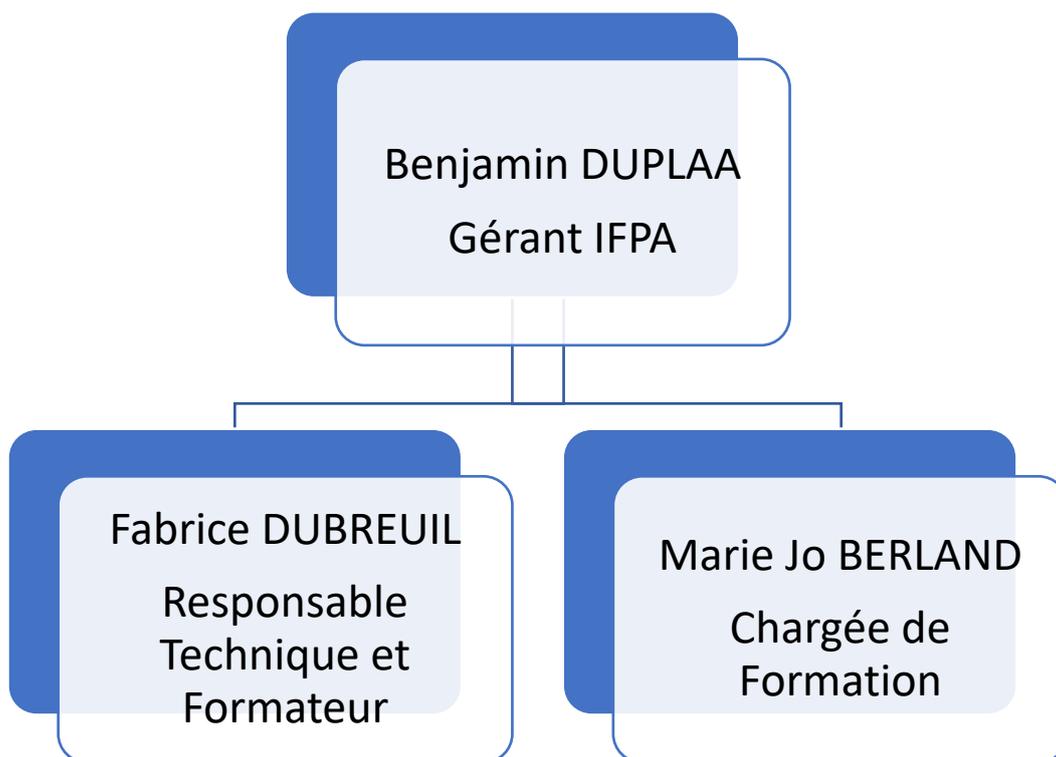
FORMATIONS TSSR : Michel BLACHE

FORMATION DWWM : Mathieu CHARTIER

FORMATION CIP : Nathalie LEROY

FORMATION FPA : Nathalie LEROY

Organigramme de IFPA POITIERS



Vos outils collaboratifs

Ces outils vous permettent de :

- Consulter les documents administratifs en lien avec votre formation ;
- Consulter les documents mis à votre disposition par vos formateurs ;
- Consulter le planning des cours ;
- Prendre et conserver des notes en toute sécurité ;
- Echanger avec les autres stagiaires et vos formateurs via l'outil de chat ;
- Envoyer facilement un email à un membre de l'équipe IFPA ;

Pour toute question sur l'utilisation du portail, n'hésitez pas à solliciter l'équipe IFPA.

La communauté IFPA

Notre site internet

<https://www.ifpa86.fr>



Facebook : IFPA



Instagram : ifpa_officiel



YouTube : IFPA Bordeaux



LinkedIn : IFPA

Le Titre Professionnel

Le Ministère du Travail délivre aux lauréats un Titre Professionnel inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Qu'est-ce qu'un titre professionnel ?

Un Titre Professionnel est une **certification professionnelle délivrée, au nom de l'État**, par le Ministère chargé de l'Emploi. Il atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'un métier.

Il permet de favoriser l'évolution professionnelle ou le retour à l'emploi de son titulaire et s'obtient au terme d'un parcours de formation professionnelle ou par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE). En 2015, 7 personnes sur 10 en recherche d'emploi ont eu accès à un emploi après l'obtention d'un titre professionnel.

Les Titres Professionnels sont enregistrés dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) géré par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP). Ils sont composés de blocs de compétences dénommés Certificats de Compétences Professionnelles (CCP).

Les Titres Professionnels couvrent tous les secteurs (bâtiment, services à la personne, transports, restauration, commerce, industrie, ...) et différents niveaux de qualification :

- Niveau 3 correspondant au niveau CAP (équivalent au niveau 3 de la nouvelle classification 2019)
- Niveau 4 correspondant au niveau BAC (équivalent au niveau 4 de la nouvelle classification 2019)
- Niveau 5 correspondant au niveau BTS (équivalent au niveau 5 de la nouvelle classification 2019)
- Niveau 6 correspondant au niveau BAC +3 ou 4 (équivalent au niveau 6 de la nouvelle classification 2019)

La préparation au Titre Professionnel est assurée par des organismes de formation qui s'engagent à respecter la réglementation. De plus, l'organisation des sessions d'examens est déléguée à des organismes agréés par le ministère. Enfin, l'agrément est accordé pour une spécialité du titre, un site et une durée déterminés après instruction par la Direction Régionale de l'Economie de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la Nouvelle-Aquitaine (DREETS).